

La lettre de Cédric SABOURET

Conseiller départemental du Val d'Oise
Conseiller municipal de Gonesse



En séance au Conseil départemental



Cérémonie du 11 novembre

RETROUVEZ-MOI À MON LOCAL :
14 rue de l'Hotel-Dieu à Gonesse



Permanence sur RDV :
les vendredi et samedi

UNE MEILLEURE ANNÉE 2018 ?

Gonessiennes, Gonessiens, en cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour vous et vos proches. Comme je m'y étais engagé dans ma précédente lettre de septembre-octobre dernier, je continue à vous informer sur la vie municipale. Pour ceux qui ne reçoivent pas mes publications dans la boîte aux lettres, n'hésitez pas à les télécharger sur mon site www.cedricsabouret.fr, sur ma page Facebook ou à contacter mon équipe par mail ou téléphone (voir contacts en bas de page).

Après une année 2017 marquée par des bouleversements politiques dans le monde et en France, **que nous réserve 2018 ?** La croissance est repartie et l'emploi s'améliore très légèrement. Tout Gouvernement cherche à faire croire que les bons résultats sont dus à son action et les mauvais à l'action de ses prédécesseurs. En réalité, c'est là le résultat des efforts entrepris et des sacrifices consentis par la population de notre pays depuis plusieurs années.

Mais la croissance ne sert à rien si c'est au détriment de l'environnement ou au prix de l'augmentation des inégalités sociales. Les ordonnances travail, la suppression de l'impôt sur la fortune ou encore la hausse de la CSG pour les retraités sont de mauvaises mesures qui nous pénaliseront, et d'abord les plus fragiles, ce qui est particulièrement injuste. Je suis également scandalisé par les hausses de tarif à répétition du Pass Navigo décidées par la présidente de la région Île-de-France, alors que les transports ne s'améliorent pas vraiment et que le RER a grand besoin de modernisation.

À Gonesse, plusieurs mauvaises décisions ont été prises localement ces derniers temps : hausse des impôts en 2016, cessions et acquisitions communales à des prix incroyables, au détriment des finances de la ville en 2017 (*j'y reviens en détails au verso*).

Dans tout l'Est du Val d'Oise, les élus et la population se sont mobilisés pour défendre les projets qui nous concernent, en particulier la réalisation de la ligne 17 du métro du Grand Paris. Mais cela suffira-t-il ?

Quoi qu'il advienne, vous pouvez compter sur moi pour **veiller avec énergie aux intérêts de Gonesse et des Gonessiens** et pour préparer l'avenir de notre commune.

Bonne année 2018 à toutes et à tous.

Cédric Sabouret



14 rue de l'Hôtel-Dieu
95500 Gonesse
06.80.71.81.05
cedric.sabouret@valdoise.fr
www.cedricsabouret.fr



GONESSE - VIE MUNICIPALE : DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES QUI POSENT PROBLÈME

Comme les achats de biens et fournitures ou encore les travaux, les cessions et acquisitions de terrains et bâtiments par les communes font l'objet de délibérations en Conseil municipal et peuvent ainsi être connues des citoyens. Mais à la différence des achats ordinaires, la loi n'impose pas de procédure précise de **publicité ou de mise en concurrence** pour les cessions et acquisitions immobilières, ce qui peut donner lieu à **toutes sortes de dérives** : achats à des prix trop élevés ou cessions à des prix trop bas, dans des conditions opaques, au bénéfice de promoteurs en contact avec les municipalités. Un avis du service des domaines est requis mais les évaluations sont assez imprécises et parfois très variables. **À Gonesse, deux opérations entreprises en 2017 posent problème.**

LE 10 AVENUE GABRIEL PÉRI : UNE MAISON DÉLABRÉE, ACHETÉE 650 000 EUROS POUR ÊTRE DÉTRUITE



Le 30 janvier 2017, le Conseil municipal de Gonesse autorisait l'acquisition d'un pavillon situé au 10 avenue Gabriel Péri, divisé en pas moins de 10 tous petits logements. Le député-maire Jean-Pierre Blazy avait rappelé durant cette séance que les locataires vivaient « dans des conditions inacceptables d'entassement et d'insalubrité » et que « nous ne devons pas supporter sur notre territoire des marchands de sommeil patentés ».

Je suis parfaitement d'accord avec ces propos. Mais **acheter à ce prix** (plus de 2 fois le prix des maisons avec terrain équivalent dans ce secteur), **c'est précisément encourager des marchands de sommeil** qui auront la garantie d'un juteux retour sur investissement si la ville leur rachète leur maison plutôt que d'intervenir au nom de l'hygiène et de la salubrité contre leurs agissements délictueux !

Depuis, la maison a été détruite et une bâche fait la publicité de l'action de la ville pour la rénovation urbaine. Mais aucun projet sur cette parcelle n'a été présenté jusqu'à présent.

En attendant, cette opération coûte 650 000 € aux contribuables de Gonesse et rapporte la même somme à un propriétaire indélicat.

UNE VENTE MUNICIPALE À PRIX CASSÉ : LE CAFÉ LE PARIS ET LA MAISON VOISINE POUR... 300 000 EUROS !

Stupéfaction lors du Conseil municipal du 18 décembre 2017 : l'ancien café-tabac Le Paris (ancienne propriété Cachera) et le pavillon voisin de 66 m², situés rue de Paris en plein Centre-ville, tous deux propriété de la ville de Gonesse, sont **proposés à la vente par la commune pour seulement 300 000 euros à un investisseur privé**, alors que l'avis des domaines fournit une **estimation (minimale) à 518 000 euros**. Il y a plus de 200 m² par niveau sur 3 niveaux. L'objectif est de faire un restaurant en rez-de-chaussée et 15 appartements.

La commune a dépensé plus d'1 million d'euros pour acquérir ces biens : 560 000 euros pour l'immeuble du 17 rue de Paris il y a quelques années, 360 000 euros pour racheter le fonds de commerce de l'ancien exploitant du café-tabac et 187 000 euros pour la maison au 15 rue de Paris. **C'est donc une bien mauvaise affaire pour Gonesse !**

Ce qui est choquant, c'est aussi que cette vente s'est faite dans **l'opacité la plus totale**.

Qui était au courant ? Qui a été mis en mesure de présenter une offre ? Très peu de monde semble-t-il. **La moindre des choses aurait été de faire de la publicité sur ce projet de cession pour mettre en concurrence plusieurs investisseurs.**



MA PROPOSITION : pour plus de transparence et de justice, et pour préserver les intérêts de Gonesse, je demande au maire d'instaurer un **comité des ventes** de la ville de Gonesse, composé pour 1/3 d'élus (majorité et opposition), 1/3 de citoyens tirés au sort et 1/3 de personnalités qualifiées (professionnels de l'immobilier et de la construction), qui serait chargé de donner un avis sur tout projet de cession immobilière et de vérifier si une publicité suffisante a été effectuée, avant toute décision du Conseil municipal.

Permanence : 14 rue de l'Hôtel-Dieu
95500 Gonesse
06.80.71.81.05
cedric.sabouret@valdoise.fr
www.cedricsabouret.fr



JE CONTACTE CEDRIC SABOURET

- Je souhaite être informé des actions de Cédric Sabouret
 Je souhaite rencontrer Cédric Sabouret

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

COMMUNE : CODE POSTAL :

TÉL : MAIL :

Bulletin à renvoyer à C.Sabouret - 14 rue de l'Hôtel-Dieu 95500 Gonesse